

# Le suivi de l'eau et de l'assainissement dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 Initiative pour le suivi intégré de l'ODD 6



Organisation météorologique mondiale, Creative Commons Attribution



Version : Janvier 2020

The logo for UN Water, featuring a stylized blue wave above the text "UN WATER" in a blue, sans-serif font.





## Un programme mondial pour l'humanité, la planète et la prospérité

En septembre 2015, les chefs d'État du monde entier se sont réunis à New York afin d'adopter le Programme de développement durable à l'horizon 2030, un ambitieux « plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité » visant ni plus ni moins à « transformer notre monde ». S'appuyant sur la Déclaration du Millénaire des Nations Unies et ses huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD, 2000–2015), le Programme 2030 et ses 17 objectifs de développement durable (ODD) élargissent le champ d'action au-delà de la seule réduction de la pauvreté pour couvrir tous les aspects du développement durable à l'échelle mondiale et faire en sorte de ne laisser personne pour compte. L'ODD 6, en particulier, a pour thématique l'eau et l'assainissement et vise à « garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable ».

Les ODD fournissent un cadre qui permet, d'une part, aux gouvernements de développer les politiques et les programmes ciblant les problèmes actuels les plus urgents et, d'autre part, à la société civile de demander des comptes aux gouvernements. L'appropriation nationale est clairement au cœur du Programme 2030 ; les pays sont tenus de définir leurs propres objectifs en fonction de leurs propres circonstances, en s'inspirant des ambitions globales des ODD. Le rôle du système des Nations unies est d'aider les pays à réaliser le Programme 2030.

## Vers un avenir durable en matière d'approvisionnement en eau

Pour assurer à tous une gestion durable des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, il est essentiel d'examiner le cycle de l'eau dans son intégralité, en y incluant l'ensemble des usages et des usagers. Les pays doivent mettre de côté le développement et la gestion sectoriels des ressources

en eau et adopter une approche plus intégrée pouvant concilier les différents besoins de façon équitable. C'est précisément ce que l'ODD 6 cherche à réaliser, en élargissant l'accent mis par les OMD sur l'eau potable et l'assainissement de base à l'ensemble des ressources en eau, des eaux usées et des ressources des écosystèmes. En lien avec la cible 11.5 sur les catastrophes liées à l'eau, l'ODD 6 couvre l'ensemble des principaux aspects liés à l'eau douce dans le contexte du développement durable. Faire converger ces aspects vers un même objectif constitue un premier pas vers la résolution de la fragmentation sectorielle et la mise en place d'une gestion cohérente et durable, faisant de l'ODD 6 une étape importante vers un avenir durable en matière d'approvisionnement en eau.

## Suivre les progrès vers la réalisation du Programme 2030

Afin de garantir les progrès et de renforcer la responsabilité, des mécanismes solides de suivi et de compte rendu doivent impérativement être mis en place. À cette fin, le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable a créé un ensemble d'indicateurs mondiaux pour le compte des États membres des Nations Unies. Le [cadre final des indicateurs](#) comprend quelque 230 indicateurs, dont 11 permettent de suivre les progrès vers la réalisation de l'ODD 6.

Le Programme 2030 précise que les sources de données officielles nationales doivent étayer l'examen et le suivi au niveau mondial ; c'est pourquoi les pays ont pour responsabilité de recueillir et de partager les données et les métadonnées des indicateurs aux fins de l'établissement de rapports mondiaux. Des organismes dépositaires des indicateurs compilent et valident les données, puis les transmettent à la Division de statistique de l'ONU afin qu'elles éclairent le suivi et l'examen effectués dans le cadre du forum politique annuel de haut niveau pour le développement durable.



Alexander Schimmeck, Creative Commons Attribution

## Comment les données sur l'assainissement et l'eau apportent-elles une valeur ajoutée aux pays ?

Les données relatives à l'assainissement et à l'eau, pour peu qu'elles soient crédibles et opportunes, entraînent de nombreuses retombées positives au niveau social, économique et environnemental dans les secteurs publics et privés. Citons, entre autres :

- **Accroître la responsabilité** : Les données renseignent sur la réalisation des tâches et des progrès. Elles permettent par ailleurs de renforcer la transparence et ainsi de réduire le gaspillage et la corruption.

- **Susciter les engagements et les investissements** : Les données contribuent à quantifier les problèmes et à faciliter la communication des besoins en matière d'engagement politique et d'investissements publics et privés.

- **Axer la prise de décisions sur des données probantes** : Les données peuvent éclairer les dirigeants et les décideurs à orienter efficacement les efforts et à définir les solutions les plus efficaces pour garantir l'obtention des meilleurs résultats possibles avec les ressources existantes.

- **Ne laisser personne pour compte** : Les données ventilées permettent d'identifier les domaines ou les groupes spécifiques dont les besoins ne sont pas couverts et qui sont exposés à des niveaux de risque accrus, et d'en faire la cible des interventions.

Le suivi dans les domaines de l'assainissement et de l'approvisionnement en eau doit mobiliser un large éventail de parties prenantes couvrant différents secteurs et niveaux de gouvernement. Faire converger ces parties prenantes et leurs données contribue à accroître la valeur des données. L'approche intégrée des indicateurs peut ainsi faciliter :

- **une utilisation plus efficace du suivi des ressources** : la coordination et la collaboration intersectorielles peuvent créer des synergies dans les activités de suivi existantes, accroître la disponibilité des données et réduire les doublons ainsi que la charge que représente l'établissement de rapports.

- **une gestion plus globale des politiques et une gestion plus intégrée des ressources** : un ensemble complet de données peut permettre de mieux éclairer les décisions stratégiques et d'investissement dont dépendent les synergies et les compromis entre les objectifs de développement sociaux, économiques et environnementaux. Il peut également étayer une approche de gestion intégrée susceptible de réduire la fragmentation institutionnelle.

### Comment utiliser les indicateurs mondiaux ?

Il importe de préciser que les différents types d'indicateurs servent des fins distinctes.

Les indicateurs mondiaux sont définis de manière à suivre dans les grandes lignes les progrès accomplis dans la réalisation des ODD à l'échelle mondiale, chaque pays étant tenu de fournir une valeur nationale (total) pour chaque indicateur mondial. Les valeurs nationales peuvent jouer un rôle déterminant en matière de communication et souligner la nécessité d'un ciblage stratégique et d'investissements nationaux et internationaux. Elles peuvent également renseigner l'opinion publique sur les progrès accomplis et être ainsi des vecteurs de responsabilité. Par exemple, en 2015, seuls 40 % des eaux usées du pays X ont été traitées en toute sécurité, la région Y affichant les pires résultats. En 2020, grâce à des engagements fermes au niveau national et international, ce chiffre est passé à 50 %.

S'agissant de la planification et de l'élaboration de politiques et de décisions à l'échelle nationale et infranationale, des informations plus détaillées sont nécessaires pour définir les priorités, et optimiser et planifier les interventions. Si les indicateurs mondiaux sont toujours utiles, les données doivent cependant être ventilées dans le temps et dans l'espace, par secteur, par sous-composante et en fonction des différentes classes socioéconomiques. Par exemple, dans la ville X, 60 % de la population utilisent les installations de traitement des eaux usées sur site, dont seules 30 % sont gérées en toute sécurité. La situation est particulièrement préoccupante dans le district Y, où ce chiffre n'est que de 5 %. Les autorités locales s'emploient donc activement à améliorer les installations sur site (plutôt que de construire une usine de traitement onéreuse) en accordant la priorité au district Y. La ville X compte en outre un nombre important d'industries dangereuses. Afin de soulager l'usine de traitement secondaire et le fleuve qui reçoit ses déversements, les autorités locales s'efforcent d'instaurer une application plus stricte des lois sur la pollution et un meilleur respect des conditions associées aux permis de rejet (en évitant encore une fois la construction d'une usine de traitement onéreuse). Ces efforts sont particulièrement intenses pendant la saison sèche lorsque, en raison de son faible débit, le fleuve est particulièrement vulnérable aux charges importantes de pollution.



## Cibles et indicateurs

6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable

► **6.1.1 Pourcentage de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité.**

- **Organismes dépositaires** : Organisation mondiale de la Santé (OMS) et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
- **Exemple de sources de données nationales** : Recensements et enquêtes auprès des ménages de l'organisme national de statistique et registres des services de distribution/des établissements.  
*Les données sur l'accès aux services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité peuvent être utiles pour cibler les efforts sur les groupes vulnérables.*

6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.

► **6.2.1 Pourcentage de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec du savon et de l'eau.**

- **Organismes dépositaires** : OMS et UNICEF.
- **Exemple de sources de données nationales** : Recensements et enquêtes auprès des ménages de l'organisme national de statistique et registres des services de distribution/des établissements.  
*Les données sur l'assainissement peuvent permettre d'identifier toute corrélation avec les maladies et d'illustrer les avantages sociaux et économiques découlant des investissements dans ce domaine.*

6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.

► **6.3.1 Proportion d'eaux usées domestiques et industrielles traitées sans danger.**

- **Organismes dépositaires** : OMS et Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).

- **Exemple de sources de données nationales** : ministères de tutelle et institutions (en charge de l'eau, de l'assainissement, de l'environnement, de la santé, des services publics, de la planification, du logement, des infrastructures et de la production, par exemple), services de distribution et prestataires de services sur site, l'organisme national de statistique pour des enquêtes auprès des ménages et des registres d'activités économiques.

*Les services de traitement des eaux recueillent souvent des données sur la collecte et le traitement des eaux usées à des fins de gestion et de réglementation.*

► **6.3.2 Proportion des plans d'eau dont la qualité de l'eau ambiante est bonne.**

- **Organismes dépositaires** : Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).
- **Exemple de sources de données nationales** : ministères de tutelle et institutions (en charge de l'eau, de l'environnement et des ressources naturelles, par exemple), universités et instituts de recherche, organisations non gouvernementales (ONG) et initiatives citoyennes pour la science.

*Les données sur la qualité de l'eau ambiante renseignent sur la santé des plans d'eau au fil du temps et contribuent à identifier les poches de pollution. Elles éclairent sur le respect de la législation contre la pollution et des permis de rejet.*

6.4 D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau.

► **6.4.1 Variation de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau.**

- **Organismes dépositaires** : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- **Exemple de sources de données nationales** : ministères de tutelle et institutions (en charge de l'eau, de l'agriculture et de l'environnement, par exemple) et l'organisme national de statistique.

*La croissance économique nationale est-elle tributaire de l'utilisation des ressources en eau ? Les données permettent de cibler les interventions sur les secteurs consommant des volumes d'eau importants et les utilisant de manière peu efficace.*

► **6.4.2 Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles.**



- **Organismes dépositaires** : FAO
- **Exemple de sources de données nationales** : ministères de tutelle et institutions (en charge de l'eau, de l'agriculture et de l'environnement, par exemple) et l'organisme national de statistique.  
*Les données sur le stress hydrique au niveau des bassins permettent d'analyser les pénuries d'eau et leur impact sur la population, l'économie et l'environnement.*

**6.5 D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient.**

▶ **6.5.1 Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0–100).**

- **Organismes dépositaires** : PNUE
- **Exemple de sources de données nationales** : ministères de tutelle et institutions, ONG, chercheurs universitaires et entreprises.  
*Le suivi de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) préconise une approche participative réunissant des représentants de divers secteurs en vue de débattre des données avant leur validation, ce qui encourage des mécanismes de coordination et de collaboration au-delà du processus de suivi.*

▶ **6.5.2 Proportion de bassins hydriques transfrontières où est en place un dispositif opérationnel de coopération en matière d'eau.**

- **Organismes dépositaires** : Commission économique pour l'Europe (CEE) et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
- **Exemple de sources de données nationales** : ministères de tutelle et institutions (en charge de l'eau, de l'environnement, des ressources naturelles, de l'hydrologie et de la géologie, par exemple).  
*Le suivi de la coopération transfrontière sert de tremplin à l'évaluation nationale du niveau actuel de coopération avec les pays voisins et à la définition de cibles pour une meilleure coordination.*

**6.6 D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.**

▶ **6.6.1 Variation de l'étendue des écosystèmes liés à l'eau dans le temps.**

- **Organismes dépositaires** : PNUE

- **Exemple de sources de données nationales** : ministères de tutelle et institutions (en charge de l'environnement, de l'eau et des ressources naturelles, par exemple), universités et instituts de recherche, ONG et initiatives citoyennes pour la science (enquêtes sur le terrain), agences spatiales (observations de la Terre).  
*Les données sur l'écosystème permettent de protéger et de conserver les écosystèmes et de fixer les objectifs en matière de gestion.*

**6.a D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte, la désalinisation et l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation.**

▶ **6.a.1 Montant de l'aide publique au développement consacrée à l'eau et à l'assainissement dans un plan de dépenses coordonné par les pouvoirs publics.**

- **Organismes dépositaires** : OMS et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
- **Exemple de sources de données nationales** : ministères de tutelle et institutions (en charge de l'eau, de l'assainissement, de l'environnement, de la santé, des services publics, de la planification et des finances, par exemple).  
*Le suivi financier renforce la transparence et facilite une meilleure compréhension des flux financiers dans le secteur, ce qui peut accroître l'efficacité et attirer d'autres financements internes et externes.*

**6.b Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement.**

▶ **6.b.1 Pourcentage d'administrations locales ayant mis en place des politiques et procédures opérationnelles encourageant la participation de la population locale à la gestion de l'eau et de l'assainissement.**

- **Organismes dépositaires** : OMS
- **Exemple de sources de données nationales** : ministères de tutelle et institutions (en charge de l'eau, de l'assainissement, de l'environnement, de la santé, des services publics, de la planification et des finances, par exemple).  
*La collecte de données stimule la participation active des parties prenantes, ce qui est essentiel pour garantir la responsabilité et la durabilité à long terme des solutions d'assainissement et d'approvisionnement en eau.*



Robbert Moree

## Initiative pour le suivi intégré de l'ODD 6

Avec l'initiative ONU-Eau pour le suivi intégré de l'ODD 6, les Nations Unies se proposent d'aider les pays à assurer le suivi des problématiques liées à l'eau et à l'assainissement dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à compiler les données nationales permettant de rendre compte des progrès mondiaux vers la réalisation de l'ODD 6.

L'initiative rassemble les organismes des Nations Unies formellement mandatés pour compiler les données nationales relatives aux indicateurs mondiaux de l'ODD 6, et s'appuie sur des efforts continus tels que le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP), le Système mondial de surveillance continue de l'environnement/Programme sur l'eau (GEMS/EAU), le Système mondial d'information sur l'eau de la FAO (AQUASTAT) et l'analyse et l'évaluation mondiales d'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS).

Ces efforts conjoints facilitent les synergies entre les organismes des Nations Unies et l'harmonisation des méthodes et des demandes de données, décuplant le rayonnement de l'information et réduisant la charge que représente l'établissement de rapports. À l'échelle nationale, l'initiative promeut également la collaboration intersectorielle et la consolidation des capacités et des données existantes des différentes organisations.

L'objectif primordial de l'initiative est d'accélérer la réalisation de l'ODD 6 en augmentant la disponibilité des données de haute qualité en vue d'axer les investissements, la planification, la réglementation et l'élaboration de politiques à tous les niveaux sur des données probantes.

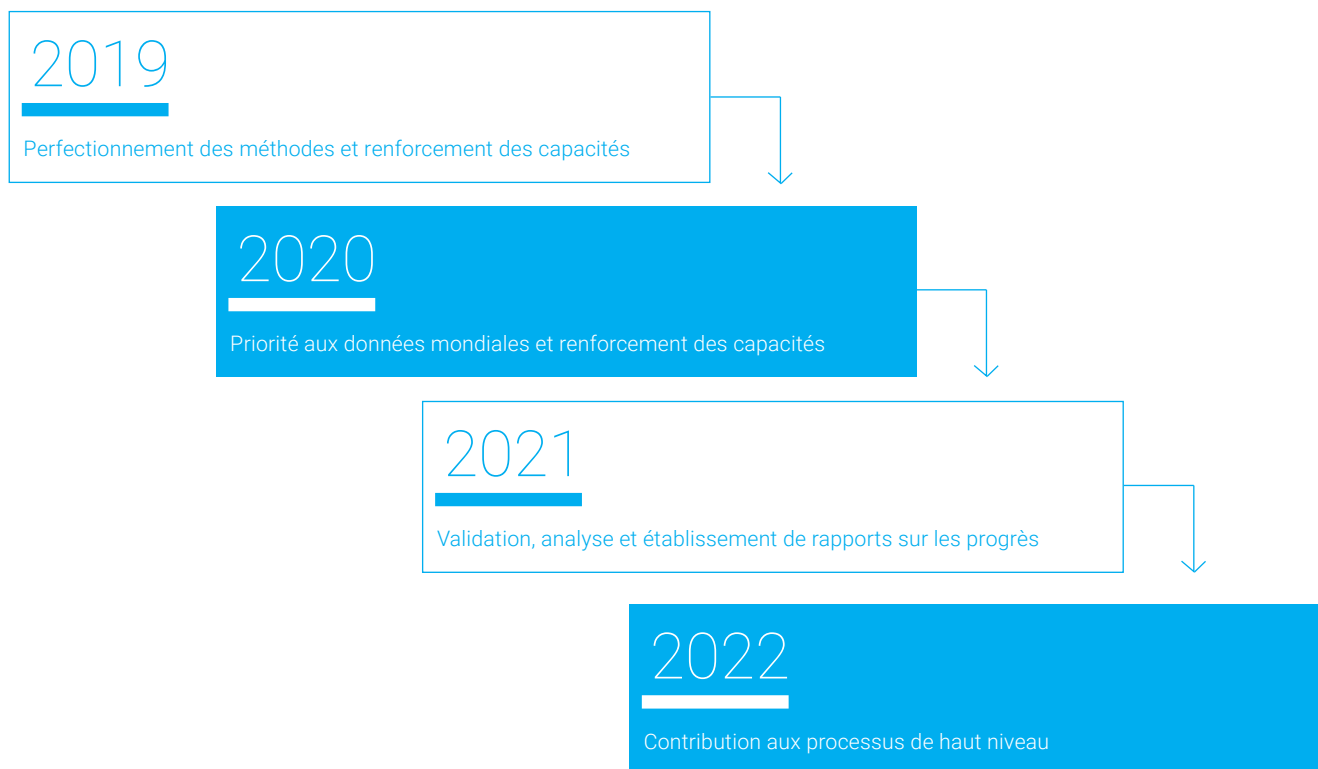
Plus concrètement, l'Initiative pour le suivi intégré de l'ODD 6 prétend :

- 1) aider les pays à recueillir, analyser et communiquer les données relatives à l'ODD 6 ;
- 2) aider les dirigeants et les décideurs à tous les niveaux à utiliser ces données.

### Principaux résultats pour la période 2015–2019

- Élaboration et mise à l'essai au niveau national des méthodes de suivi de l'ensemble des indicateurs.
- Mise au point d'outils de renforcement des capacités.
- Collecte de données de référence pour tous les indicateurs dans pas moins de 176 pays, les États membres des Nations Unies communiquant en moyenne des informations sur sept des douze indicateurs.
- Engagement direct auprès de 95 pays grâce à des initiatives bilatérales et à des ateliers mondiaux et régionaux.
- Rapports de référence pour l'ensemble des indicateurs de l'ODD 6 et rapport de synthèse sur l'état d'avancement de la réalisation de l'ODD 6.
- Création du portail de données sur l'ODD 6 qui reprend les données sur l'ensemble des indicateurs de l'ODD 6 et d'autres paramètres sociaux, économiques et environnementaux clés.
- Réseau de coordinateurs généraux et spécialistes des indicateurs dans les pays, regroupés dans une base de données en ligne.





## Priorités et jalons pour la période 2019–2022

La deuxième phase de l'Initiative pour le suivi intégré de l'ODD 6 (2019–2022) a pour objectif de renforcer les capacités et l'appropriation nationales. Si le perfectionnement des méthodes et l'établissement de rapports mondiaux demeurent importants, l'accent est mis sur le renforcement des capacités des pays en matière de collecte, de communication et d'utilisation des données. Plus concrètement, les priorités suivantes ont été identifiées de concert avec les pays :

- Il est nécessaire d'**élargir et d'approfondir les données disponibles** sur les 11 indicateurs mondiaux. Si une masse critique de pays communique déjà des informations sur certains indicateurs, il n'en va pas de même pour d'autres indicateurs et ces lacunes doivent être comblées afin de faciliter les analyses pertinentes à l'échelle nationale, régionale et mondiale.
- Afin de soutenir la production de données étayant l'établissement de rapports mondiaux et de garantir la durabilité à long terme, il faut **renforcer davantage les capacités nationales en matière de suivi de l'ODD 6** et faire en sorte que les pays possèdent les compétences et les ressources humaines nécessaires pour recueillir et utiliser les données relatives à chaque indicateur.
- Les capacités mobilisées spécifiquement pour les indicateurs doivent être complétées par des **processus institutionnels nationaux et infranationaux assurant l'intégration du suivi au sein des ministères et des prises de décision**. À cette fin, il faudra trouver les moyens **d'harmoniser** le suivi des indicateurs mondiaux et le suivi des indicateurs nationaux, tout en promouvant les processus **intersectoriels** qui couvrent l'ODD 6 et au-delà.

## Aide aux pays

Pour réaliser ces priorités, l'Initiative pour le suivi intégré de l'ODD 6 aidera les pays à renforcer leurs capacités institutionnelles et techniques à l'aide d'un éventail d'outils. Citons, entre autres, les **directives** et les **méthodes** écrites relatives au suivi des indicateurs mondiaux, ainsi qu'une aide virtuelle sous forme de **services d'assistance** et de **séminaires** et de **tutoriels en ligne**. Une aide approfondie sera disponible pour certains indicateurs, comme **l'assistance technique dans les pays** et les **ateliers de formation** aux niveaux national, régional et mondial. L'Initiative pour le suivi intégré de l'ODD 6 privilégie également le développement de **communautés de pratique** et la **collaboration entre les pays** en vue d'encourager l'apprentissage entre pays et l'identification des bonnes pratiques.

Les données sur l'eau et l'assainissement sont recueillies par un large éventail de parties prenantes relevant de différents secteurs et niveaux de gouvernement. Grâce à leur participation aux processus de suivi nationaux, il est probable que les données disponibles dans les pays augmentent de manière significative. Néanmoins, compte tenu de la multiplicité des parties prenantes, il est nécessaire d'encadrer formellement le suivi au niveau institutionnel et de définir clairement les rôles et les responsabilités de chacun. À cette fin, l'Initiative pour le suivi intégré de l'ODD 6 soutient **l'identification et la rétention de coordinateurs généraux et spécialistes des indicateurs** et invite ces derniers à communiquer entre eux et à coordonner leurs actions.

**De plus amples informations sont disponibles (en anglais) à l'adresse suivante : [www.sdg6monitoring.org](http://www.sdg6monitoring.org).**

# Ressources



## Sites Internet

[www.sdg6monitoring.org](http://www.sdg6monitoring.org)  
[www.sdg6data.org](http://www.sdg6data.org)  
[www.unwater.org](http://www.unwater.org)

## Institutionnalisation et transversalité

[monitoring@unwater.org](mailto:monitoring@unwater.org)

## Aspects techniques

### 6.1.1 Eau potable

OMS/UNICEF : [info@washdata.org](mailto:info@washdata.org)

### 6.2.1 Assainissement et hygiène

OMS/UNICEF : [info@washdata.org](mailto:info@washdata.org)

### 6.3.1 Traitement des eaux usées

OMS/ONU-Habitat : [johnstonr@who.int](mailto:johnstonr@who.int) and [graham.alabaster@un.org](mailto:graham.alabaster@un.org)

### 6.3.2 Qualité de l'eau ambiante

PNUE : [sdg632@un.org](mailto:sdg632@un.org)

### 6.4.1 Efficacité de l'utilisation des ressources en eau

FAO : [Riccardo.Biancalani@fao.org](mailto:Riccardo.Biancalani@fao.org)

### 6.4.2 Stress hydrique

FAO : [Riccardo.Biancalani@fao.org](mailto:Riccardo.Biancalani@fao.org)

### 6.5.1 Gestion intégrée des ressources en eau

PNUE : [iwrmsdg651@un.org](mailto:iwrmsdg651@un.org)

### 6.5.2 Coopération transfrontière

CEE/UNESCO : [transboundary\\_water\\_cooperation\\_reporting@un.org](mailto:transboundary_water_cooperation_reporting@un.org) et [transboundary\\_water\\_cooperation\\_reporting@unesco.org](mailto:transboundary_water_cooperation_reporting@unesco.org)

### 6.6.1 Écosystèmes liés à l'eau

PNUE : [sdg661@un.org](mailto:sdg661@un.org)

### 6.a.1 Coopération internationale

OMS/OCDE : [Glaas@who.int](mailto:Glaas@who.int)

### 6.b.1 Participation des parties prenantes

OMS : [Glaas@who.int](mailto:Glaas@who.int)



Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization



World Health  
Organization



WMO

Avec l'appui de :



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development  
and Cooperation SDC



Ministry of Foreign Affairs of the  
Netherlands